



Lettre d'information du Secours Rouge/APAPC, n° 3 (10 novembre 2008)

Pour plus de détails concernant les informations ci-dessous, pour les liens utiles, les communiqués intégraux, les photos ou les vidéos, consultez notre site : www.secoursrouge.org
Pour vous désinscrire, renvoyez-nous simplement un mail indiquant « stop ».

10/11/08

Carrefour quatrième épisode. Dix magasins ont été bloqués par des actions syndicales. Les Carrefour de Crainhem et Marche-en-Famenne, et le GB de Belgrade (Namur) ont rouvert après l'intervention d'un huissier et de la police. (photos sur le site)

10/11/08

La police locale de la zone Bruxelles-Ixelles a contrôlé, la nuit de samedi à dimanche, 225 personnes à Ixelles. 59 personnes ont été interpellées parce qu'elles étaient en séjour illégal en Belgique. 36 d'entre elles ont reçu un ordre immédiat de quitter le territoire, 13 ont été emmenées dans un centre fermé ou à l'aéroport en vue de leur expulsion. Les proches des sans-papiers se sont rassemblés dimanche à 18H30 place Fernand Cocq, devant la maison communale, pour dénoncer le bourgmestre Decourty (PS) qui a autorisé (commandité?) cette rafle.

9/11/08

Encore des flics et des huissiers ce samedi pour briser les grèves à Carrefour. Trois supermarchés Carrefour (Malines Nord, Waterloo centre et Waterloo Mont-Saint-Jean) étaient fermés samedi matin, à la suite d'une action syndicale. Les magasins de Genk et de Leeuw-Saint-Pierre, où les syndicats mènent également leur action, sont restés ouverts. Le patronat dispose d'une ordonnance judiciaire interdisant un blocage pour quatre magasins. Il n'a pu cependant la faire appliquer dans les magasins de Waterloo car la police locale n'a pu suffisamment escorter l'huissier. En ce qui concerne Malines, Carrefour ne dispose pas d'une telle ordonnance. Le juge des référés a en effet refusé de donner suite à la demande de Carrefour. Trois arrestations ont eu lieu au magasin de Leeuw-Saint-Pierre, après des échauffourées consécutives à l'intervention d'un huissier. Le conflit social en cours chez Carrefour concerne le nouvel hypermarché de Bruges, où le personnel est inscrit à une convention collective impliquant une baisse de revenu de 25%. Les travailleurs de Carrefour craignent l'application de ce statu à tous les magasins.

9/11/08

Le Secours Rouge International s'associe à l'appel des forces solidaires avec les inculpés du procès contre le Militante Gruppe pour faire du 13 décembre une journée internationale de soutien à ces inculpés. Axel, Oliver et Florian sont accusés d'avoir essayé d'incendier des véhicules de l'armée allemande. Ils avaient été arrêtés le 31 juillet 2007 et étaient sous garde à vue à peu près de quatre mois. Le même jour Andrej avait aussi été arrêté. (suite de l'article sur le site)

8/11/08

Georges Cipriani, Georges Ibrahim Abdallah et Régis Schleicher, prisonniers politiques enfermés en France depuis plus de 21, 24 et 25 ans, ont dû passer cet été au Centre National d'Observation de Fresnes pour examen de leur « dangerosité ». Cette mesure était imposée par la loi de février 2008 sur la rétention de sûreté. Début novembre cela faisait trois mois que Georges Cipriani et Régis Schleicher avaient quitté Fresnes. Trois mois supplémentaires sans nouvelles de leur dossier. Trois mois sans que la commission pluridisciplinaire ne donne son avis, indispensable pour la poursuite de l'examen de leur dossier de libération conditionnelle. Le 12 novembre cela fera un an que Georges Cipriani a déposé son dossier de demande de libération conditionnelle sans obtenir de réponse. Comme il le dit lui-même, c'est l'enfermement administratif qui se met en place. Le juge « anti-terroriste » s'est renseigné auprès de la commission qui ne lui a donné aucune date pour la remise de leur rapport! En regardant les textes existants tout ceci pourrait paraître illégal. Aucun délai pour statuer sur les dossiers de demande de

libération. Mais la justice bourgeoise sait toujours s'arranger avec les textes pour donner l'illusion d'être un état de droit. Il suffit d'un arrêté, par lequel il y a seulement quelques jours, pour justifier a posteriori l'injustifiable, et prolonger indéfiniment la détention d'un prisonnier! (texte intégral du décret sur le site).

7/11/08

Une centaine de manifestants se sont rassemblés devant la résidence de l'ambassadeur de France à Bruxelles pour exiger la fin des poursuites contre les manifestants arrêtés lors des manifestations contre le sommet européen sur l'immigration à Vichy. Ils répondaient à l'appel du BEA de l'ULB et du Comité d'Action Solidaire avec les sans-papiers. Sur la quarantaine de manifestants arrêtés à Vichy, trois sont passés mercredi 5 en comparution immédiate à Vichy et ont été condamnés à : 30 jours et une amende de 10 euros pour jet de canette vide, de 250 euros pour jet de pierre et deux mois de sursis pour port de poing américain. Sur les huit manifestants belges arrêtés, un seul devra passer dans un mois en procès, pour bris d'abribus. Ce soir à Bruxelles, les manifestants ont à deux reprises bravés l'interdiction policière de quitter le terre-plein où la manifestation était "tolérée". Ils ont traversé la petite ceinture en y bloquant la circulation, pour se rassembler directement devant la résidence de l'ambassadeur. Les slogans et mots d'ordre étaient nombreux, qui visaient Nicolas Sarkozy, Annemie Turtelboom, Brice Hortefeux, la police, les Etats belge et français, évoquant notamment la véritable provocation que constitue le fait d'organiser un sommet sur (c'est-à-dire contre) l'immigration à Vichy. Les expulsions et l'exploitation des sans-papiers étaient dénoncés à plusieurs reprises. (photos sur le site).

6/11/08

La coopération policière turco-belge renforcée. Les départements des ministères de l'Intérieur des deux pays vont ainsi dresser un inventaire des personnes et moyens sur le terrain afin d'améliorer la coopération, a indiqué vendredi soir le ministre de l'Intérieur, Patrick Dewael. (suite de l'article sur le site)

6/11/08

Les sans-papiers occupent l'ancien bâtiment d'Electrabel à Ixelles et l'ouvrent aux SDF. 300 personnes sans papiers de l'UDEP ont ouvert hier ce mardi, dans le bâtiment vide d'Electrabel chaussée d'Ixelles, un "*espace citoyen de rencontres, de débat politique et d'accueil de la richesse du monde*" baptisé la Turtelb'HOME. La Turtelb'HOME apportera une solidarité concrète envers les plus démunis, avec ou sans papiers.

6/11/08

Colombie: Limogeage du général Montoya, libérateur de Betancourt et génocidaire. Le général Mario Montoya, chef de l'armée colombienne, a brutalement annoncé son départ mardi, dans le cadre du scandale sur de nombreuses exécutions extra-judiciaires de civils, qui pourraient avoir été abusivement présentés comme des guérilleros des FARC tués au combat. (suite de l'article sur le site)

5/11/08

Un manifestant belge arrêté au contre-sommet de Vichy. Un manifestant belge reste détenu après la prolongation de sa garde à vue. Il doit comparaître aujourd'hui. Il est possible que d'autres puissent être inculpés. Sur le site : un témoignage sur les incidents de Vichy, le lien vers les vidéos des affrontements, et le communiqué du *Legal Team* de Vichy.

3/11/08

La Plate-forme internationale contre l'isolement organisera en décembre à Vienne son 7e symposium. (programme détaillé sur le site).

2/11/08

Le 4 novembre aura lieu au tribunal de Nanterre le procès de Marco Ferreira, syndicaliste étudiant, militant de l'Assemblée Générale des Etudiants de Nanterre (AGEN). (suite de l'article sur le site)

1/11/08

Le 20 octobre, le Secours Rouge participait à un rassemblement organisé par le comité Tayad pour dénoncer la mort sous la torture d'un distributeur d'une revue progressiste, Egin Ceber. **Les excuses présentées par le ministre turc de la justice à la famille d'Engin Ceber sont restées sans suite.** Vingt jours après l'assassinat d'Engin, pas un seul de ses tortionnaires n'a été mis sous les verrous. Qui plus est, le procureur de la république de Bakirköy qui instruit l'affaire, a introduit une requête devant le Tribunal de Paix de Bakirköy pour interdire la diffusion de toute information le concernant. Se basant sur l'article 3 de la Loi sur la presse, le 27 octobre dernier, le Tribunal de paix a donné gain de cause au procureur. Cet article prévoit une limitation de la liberté de presse "pour protéger la réputation et les droits d'autrui, la santé et la morale publiques, la sécurité nationale, l'ordre public et l'intégrité territoriale ainsi que pour empêcher la divulgation d'un secret d'état ou la commission d'un crime". Il est désormais interdit en Turquie de parler d'Engin et des circonstances de sa mort atroce...

1/11/08

46 salariés de l'usine Renault de Sandouville (France) ont été assignés jeudi 30 octobre devant le tribunal de grande instance du Havre par la direction. Elle les accuse d'avoir bloqué à plusieurs reprises le site, notamment lors de la venue de Nicolas Sarkozy le 6 octobre. Ils manifestaient contre la suppression des 1.000 emplois et le recours au chômage économique. (infos et photos sur le site).

1/11/08

Audience d'appel pour Jean-Marc Rouillan. Le 16 octobre, le tribunal d'application des peines siégeant à la prison des Baumettes à Marseille avait décidé, après seulement cinq minutes de délibération, la révocation du régime d'aménagement de peine appliqué à Jean-Marc Rouillan depuis décembre 2007 après 21 ans de prison. L'audience d'appel se tiendra le jeudi 27 novembre, à Paris.

1/11/08

La police collabo basque protège les fascistes. (photos sur le site)

31/10/08

Nouvelles interventions de la justice contre les grévistes de Carrefour. Des centaines de militants syndicaux étaient réunis mercredi 29 au matin aux portes du nouvel hypermarché Carrefour à Bruges, pour tenter d'empêcher son ouverture officielle. Une grève était prévue dans dix magasins du groupe. Les syndicats dénoncent un montage juridique qui place les salariés du magasin sous une commission paritaire différente de celle de leurs collègues du groupe, ce qui équivaut à une perte de revenu de 25%. A titre d'exemple, les dimanches seraient payés avec 50% d'augmentation au lieu d'être payés à 300%. *"Carrefour mine la commission paritaire 312 ; le groupe rabaisse un hypermarché de 150 travailleurs au niveau d'une épicerie de quartier"*, résumait un syndicaliste. Ce vendredi 31, la direction de Carrefour fait une nouvelle fois appel à des huissiers de justice pour forcer l'ouverture des magasins. Une trentaine de travailleurs ont été arrêtés administrativement devant le Carrefour de Ninove et embarqués au commissariat par la police. Ils avaient refusé de présenter une pièce d'identité à l'huissier envoyé sur place. En Wallonie, malgré la présence d'huissiers, tous les magasins concernés par les actions sont restés fermés. Un huissier est intervenu ce matin à Kuurne et Sint-Eloois-Vijve pour lever le piquet de grève installé par les manifestants. Les trois autres magasins, de Haine-Saint-Pierre, Mouscron et Soignies, étaient fermés, tout comme le Super GB à Houdeng-Aimeries. Les piquets de grève qui étaient à l'entrée des magasins Carrefour de Mouscron et de Froyennes ont reçu par huissiers une ordonnance les menaçant d'une astreinte financière si la clientèle ne pouvait accéder aux hypermarchés. Finalement, par manque de personnel, les magasins n'ont pu ouvrir leurs portes. Au Carrefour de Mouscron, où 130 personnes sont occupées, les choses se sont rapidement réglées. A 7 heures, un huissier de justice rendait aux permanents syndicaux une ordonnance les menaçant d'une astreinte de 1.000 euros par personne pour tout client qui ne pouvait accéder au supermarché. A 9 heures, par manque de personnel et pour des raisons de sécurité, le gérant mouscronnois annonçait que le magasin serait toutefois fermé toute la journée. Au Carrefour de Froyennes (Tournai), où 258 personnes travaillent, une vingtaine de managers étaient présents et entendaient entrer dans le magasin. De leur côté, une soixantaine de grévistes bloquaient les différents accès. A 7 heures, un huissier rendait une ordonnance aux responsables syndicaux. A 9h30, vu l'absence

de tout personnel, il entra en contact téléphonique avec la responsable juridique de Carrefour lui précisant que pour des raisons de sécurité, faute de personnel, il n'était pas raisonnable d'ouvrir le magasin. La gérante faisant fonction a finalement décidé de ne pas ouvrir le magasin. Après avoir refusé la proposition de la conciliatrice, la direction de Carrefour tente par tous les moyens de casser le mouvement des travailleurs qui craignent de subir le sort de leurs collègues de Bruges.

30/10/08

Quatrième et dernière vidéoconférence sur l'affaire du 5 juin. Ces vidéoconférences organisées par le Secours Rouge International et le *Netzwerk Freiheit für alle politischen Gefangenen* ont eu lieu entre Bruxelles d'une part, Hambourg, Magdebourg Berlin et Stuttgart d'autre part. (détails sur le site).

30/10/08

Trois mille autocollants destinés à populariser le site du Secours ont été imprimés et collés dans cinq villes (photos sur le site).

29/10/08

Acharnement judiciaire contre trois militants de la gauche indépendantiste bretonne. En 1999-2000 plusieurs dizaines de personnes furent arrêtées dans le cadre des enquêtes sur l'Armée Révolutionnaire Bretonne. En mars 2004, plusieurs d'entre eux revendiquèrent leur appartenance à l'A.R.B. et furent condamnés en conséquence. D'autres furent condamnés pour ses simples contacts avec ces militants. Tous furent acquittés pour un attentat non revendiqué qui coûta la vie à une personne en 2000. Le parquet général a fait appel de cette décision qui était pour lui un véritable camouflet. Le nouveau procès se déroulera du 17 au 28 novembre à Paris. (détails, photos et liens sur le site)

29/10/08

Une vidéo de cinq minutes montre l'accueil à La Corogne (Galice) du membre du Secours Rouge International en Espagne, Carlos Cela, après sa libération de la prison de Valdemoro. (lien sur le site).

Trois soirées de soutien financier pour les quatre inculpés du Secours Rouge

Début 2007, la police italienne découvre les photos de 4 militants belges chez un révolutionnaire italien actuellement en procès à Milan. Pendant un an et demi, la police belge espionne les 4 militants : écoutes téléphoniques, étude des mails et des comptes bancaires, caméras vidéo braquées sur les domiciles, etc. En vain : l'espionnage ne révèle que des activités politiques légales et publiques. Tentant le tout pour le tout, la juge d'instruction envoie le 5 juin, à 5h du matin, dans dix domiciles, des commandos antiterroristes, armés et cagoulés pour éveiller les militants, leurs familles et leurs proches. La presse relaie des informations fausses ou incomplètes, elle parle du « retour des CCC », affirme qu'on aurait retrouvées des explosifs... qui se révéleront être d'inoffensifs feux d'artifice. Car les perquisitions se révèlent également infructueuses. La juge s'acharne pourtant. Elle met les militants en prison et les inculpe de « participation à activité terroriste » ! Deux mois plus tard, les chambres du conseil avaient remis en liberté tous les inculpés. On nous dit que les lois antiterroristes « font leur maladie de jeunesse ». L'enjeu est bien plus grave. Il semble que le parquet cherche, dans cette affaire, à inscrire dans la jurisprudence l'interprétation la plus large possible des lois antiterroristes. Car le dossier n'est pas clos. Il faudra mener une bataille politique et juridique pour amener la justice à renoncer au procès. Cela impliquera des frais de justice et les honoraires des avocats des militants inculpés. C'est pour couvrir ces frais que ces soirées de solidarité sont organisées.

Vendredi 14 novembre, à 19 H, au Garcia Lorca. Concert de Dan Miller + repas. Entrée 10 euros.

Vendredi 28 novembre, à 20 H, au Cinéma Nova. Cinéma-débat (Film: *Opération spring*).

Vendredi 12 décembre, à 19 H, au Garcia Lorca. Concert de Mary M, Daniel Hélin et Ioanes + buffet. Entrée 10 euros.